

2014

RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE







Le développement durable n'est pas un gadget mais une vision de l'avenir qui se construit dans la durée et la cohérence des actions.

C'est cette cohérence et la constance de la mobilisation de la collectivité, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs de l'agglomération, qui a été reconnue en juillet 2013 à travers le label « Rubans du Développement Durable ».

Mais cette reconnaissance de nos pairs, si elle est un motif de satisfaction, est surtout une motivation supplémentaire à continuer dans la marche qui est la nôtre, celle d'un développement harmonieux et ambitieux qui concilie les impératifs écologiques, économiques et sociaux.

En février 2013, je vous ai présenté un nouvel Agenda 21, le troisième déjà, intitulé le Havre « ville durable », véritable feuille de route pour les années à venir en faveur du développement durable.

Le rapport qui vous est présenté là effectue le bilan de cette dernière année et réaffirme, s'il en était besoin, que la mobilisation continue !

Edouard Philippe
Maire du Havre,
Député de la Seine-Maritime

PAGE 4

LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PAGE 10

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES

PAGE 16

LE BIEN-ÊTRE DE CHACUN

PAGE 22

UNE VILLE POUR TOUS

PAGE 28

CONSOMMER RESPONSABLE



LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Construire une ville durable
qui s'appuie sur une collectivité soucieuse
d'optimiser ses propres performances énergétiques.

Construire une ville durable
qui propose des modes de déplacements
alternatifs à la voiture.

Construire une ville durable
qui encourage les habitants
à être économes en énergie.

COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

La Ville montre l'exemple avec son plan climat

Engagée depuis 2008 dans une démarche Bilan Carbone patrimoine et compétences, la Ville a adopté son plan climat en novembre 2012 mettant ainsi l'accent sur son exemplarité. Objectif affiché : -3,2% par an de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En 2013, la Ville maintient le cap avec un pourcentage de réduction lissé sur 2008-2013 de -2,8%.

Cela résulte avant tout d'une gestion patrimoniale axée principalement sur la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments municipaux : pour exemple, les travaux réalisés sur la piscine du cours de la République ont permis, après une année, de mesurer sur cette infrastructure, un gain de 379 Tonnes équivalent CO₂. Les efforts ont continué en 2013 : l'année

a ainsi été marquée par la réalisation d'audits énergétiques en vue de dégager de nouvelles marges de manœuvre et les gains carbone de la chaufferie du Mont Gaillard bénéficieront également aux bâtiments de la Ville raccordés.

La Ville du Havre s'est aussi depuis longtemps engagée dans la voie de la performance énergétique de son éclairage public à travers des techniques de gestion adaptée (télégestion, horloges astronomiques, variateurs de puis-

sance...). Elle continue d'expérimenter, par exemple, sur le square Martin Luther King où l'extinction et l'allumage des luminaires se font désormais sur détection de piétons. Mais elle va également plus loin en impliquant l'ensemble des entreprises prestataires : le marché de maintenance conclu en 2013 prévoit ainsi que 0,6% du parc, soit 118 points lumineux, génère des économies d'énergie à hauteur de 1,4 GWh d'ici 2020.

TERRITOIRE DURABLE

Pour un habitat durable

En complément des actions menées par la CODAH via le Plan Local de l'Habitat (PLH) et le point info énergie, la Ville se positionne comme un acteur majeur de l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat.

Deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) sont en cours pour répondre à l'objectif national de lutte contre l'habitat indigne et dégradé : celle pour le centre ancien, dont la convention a été signée en octobre 2010, et celle pour les quartiers sud dont la deuxième convention a pris effet en octobre 2012. Près de 300 logements ont déjà été réhabilités dans ces deux quartiers.

Dans ce cadre, l'amélioration de la performance énergétique est un objectif à part entière et les résultats sont probants puisqu'en moyenne sur le centre ancien, les travaux de réhabilitation ont permis de passer d'une consommation estimée avant travaux à 372 kWh ep/m²/an* en étiquette F à 208 kWh ep/m²/an en étiquette D. Les résultats sont sensiblement identiques dans les quartiers sud (366 kWh ep/m²/an avant travaux et 205 kWh/ep/m²/an après travaux).

Par ailleurs, la Ville investit dans ces réseaux de chaleur pour permettre au plus grand nombre l'accès à une énergie plus propre et moins coûteuse : 2013 a ainsi vu le lancement de la construction de la chaufferie bois du réseau de chaleur du Mont-Gaillard.

* Consommation d'énergie primaire par surface et par an

ZOOM SUR...

LA CHAUFFERIE BOIS DU MONT-GAILLARD

UNE ÉCONOMIE DE 462 000 TONNES
DE CO₂ SUR 24 ANS

Cette installation sera raccordée, via un réseau de 10 km, à la chaufferie de la rue Kergomard qui sera rénovée et dotée d'un nouveau système de cogénération à haut rendement pour l'occasion, ainsi qu'à la chaudière bois de l'Îlot Sainte-Catherine.

A terme, l'étendue du réseau de chaleur sera doublée et couvrira le secteur de Bléville, du Mont-Gaillard, de la Mare-Rouge, du Pressoir et du Parc Montcalm. La production de chaleur se fera à hauteur de 60 % par le bois, 30 % par la cogénération et 5 % par le gaz. Elle va permettre la baisse de la facture de 20 % en moyenne pour les abonnés (base : valeur octobre 2012). Ce projet est subventionné par le Fonds Chaleur de l'ADEME à hauteur de 3,1 millions d'euros.

LA VILLE DU HAVRE SÉLECTIONNÉE !

La Ville du Havre a été sélectionnée suite à l'appel à projet national lancée par l'Association Bilan Carbone pour expérimenter un système de management des gaz à effet de serre en 2014.

SENSIBILISATION

Mai 2014 : les Havrais
ont répondu présents
aux rendez-vous
Tara Océans !

6250 visiteurs
sur un mois d'exposition
sur le changement climatique

700 Havrais
présents au Théâtre de l'Hôtel
de Ville à la conférence « Au cœur
de la machine climatique »

2500 visiteurs
accueillis à bord de la goélette TARA



COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

Se déplacer autrement, les agents aussi

En interne, la Ville s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Déplacement Entreprise depuis 2012. Des actions telles le déploiement de la flotte électrique sur son parc automobile ou encore le plan de formation à l'éco conduite sont le reflet d'un engagement fort sur la mobilité durable.

En premier lieu, la Ville met en place des mesures visant à modifier les habitudes de déplacement en faveur de modes alternatifs à la voiture tant dans le temps professionnel que personnel. Des parapluies et un pool de vélos sont ainsi mis à disposition des agents et des élus de la collectivité (2 176 déplacements vélos en 2013). La Ville prend également en charge une partie des abonnements de transport en commun pour les déplacements domicile-travail. Ce chiffre est en forte augmentation : 5979 en 2013 contre 4297 en 2012, sans doute stimulé par la mise en service du tramway.

Pour autant, l'usage des véhicules individuels n'ayant pas vocation à être totalement supprimé, la Ville tend à les rendre plus économes en CO₂. Ainsi, les achats de véhicules électriques prévus au plan de mobilité électrique signé par la Ville du Havre en 2012 ont été effectués. Le parc atteignait 9 véhicules fin 2013 conformément aux objectifs affichés de 4 nouveaux véhicules par an.

Enfin, le dispositif éco-conduite, ouvert depuis 2009, participe à cette démarche d'exemplarité. Depuis 2011, il s'adresse également aux conducteurs occasion-

nels du parc de véhicules municipaux afin que ceux-ci bénéficient aussi des avantages de la formation pour leurs déplacements personnels.

Depuis 2009, 284 agents ont été formés dont 24 en 2013, soit environ 8% des agents de la collectivité. Le gain de CO₂ réalisé grâce à ce dispositif est estimé à 70 Tonnes équivalent CO₂ par an.

TERRITOIRE DURABLE

Des actions pour une mobilité durable

La Ville avec son plan climat contribue au plan climat territorial initié et porté par la CODAH (PEP'S). A ce titre, elle s'implique dans l'ensemble des actions qui relèvent de ses compétences et plus particulièrement, les déplacements.

90 km de réseau cyclable d'ici fin 2014 était l'objectif affiché au premier plan mobilité. Fin 2013, cet objectif est atteint et de nouvelles infrastructures ont vu le jour pour favoriser la pratique de ce mode doux (900 arceaux vélos, 1 nouveau parc sécurisé à la plage en complément des parcs Codah et des garages à vélos dans les parkings, les Vél'H avec 1283 vélos loués en 2013...).

Forte de cette réussite, la Ville du Havre a souhaité, avec ses partenaires, continuer sur cette lancée.

Quatre fois par an, un groupe de réflexion, composé d'élus, d'associations et de techniciens se réunit pour imaginer de nouveaux aménagements et services liés à la pratique du vélo.

Ces réflexions s'intègrent dans le cadre du nouveau plan mobilité durable lancé en février 2013 qui fixe de nouveaux objectifs tant pour le développement du vélo (120 km de pistes cyclables par exemple) que pour ceux d'autres modes plus écologiques. Il ne s'agit bien entendu pas de supprimer la voiture en ville

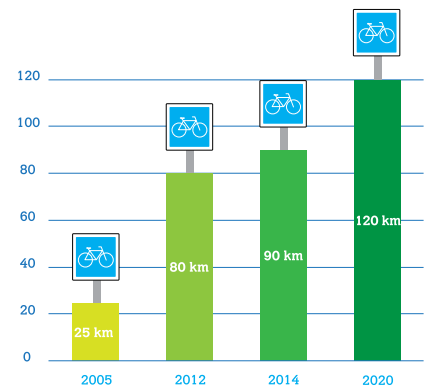
mais de favoriser l'utilisation des autres moyens de déplacement et permettre un meilleur partage de l'espace public.

Ainsi, la Ville du Havre figure depuis 2012 parmi les premières collectivités à mailler son territoire de bornes de rechargement électriques, elle en compte aujourd'hui 10 contre 5 fin 2013. Elles ont déjà permis de distribuer 973 KWH pour 475 recharges. Ce chiffre est en augmentation en 2014.

ZOOM SUR...



Tableau de synthèse - taille du réseau cyclable



Le réseau cyclable une ambition renouvelée



Un guide pour rouler branché au Havre !

Les bornes de rechargement et les places de stationnement associées sont réservées à tous les propriétaires de voitures électriques ou hybrides rechargeables, 2 roues électriques (scooter, moto) ainsi qu'aux vélos à assistance électrique.

SENSIBILISATION

Le défi de la Ville du Havre est de faire préférer à ses habitants les modes alternatifs à la voiture individuelle en offrant un service de qualité et des connexions optimales entre les divers moyens de transport. Redonner toute la place aux transports en commun, aux vélos et aux piétons est un objectif fort de ce nouveau *Plan mobilité durable 2013/2020*. Il affiche 20 actions pour 2020.

Pour répondre à cette ambition un guide sur la mobilité a été édité à l'attention des Havrais.





LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES

Construire une ville durable qui favorise la nature en ville et développe une politique de gestion rationnelle des ressources.

Construire une ville durable qui protège les milieux naturels, favorise le développement de la diversité biologique et son partage avec les populations.

COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

La gestion différenciée de ses ressources

Avec 41 m² d'espaces verts par habitant, Le Havre est l'une des villes les plus vertes de France. Elle compte 750 hectares de forêts, de parcs, de jardins et de squares, pour lesquels une attention particulière est apportée notamment en matière d'impact environnemental de leur gestion.

Pour la deuxième année, la Ville a eu recours au débardage à cheval en remplacement d'engins lourds à la forêt de Montgeon. Grâce à cette action, 250 m³ de bois ont ainsi été exportés en 2013, le reste étant broyé sur place de manière à le réutiliser en paillage naturel et préserver l'écosystème local. Concilier utilisation au bois ainsi produit et besoin induit par les futures chaudières bois municipales : tel est l'objectif de l'étude à venir afin d'évaluer l'opportunité d'une filière interne d'approvisionnement en combustible bois.

La Ville affiche également son objectif « zéro phyto ». Seules quelques zones

restent traitées (moins d'un hectare) en particulier pour lutter contre la prolifération des plantes invasives.

Une avancée a encore eu lieu en 2013 grâce aux essais de paillage minéral et végétal réalisés aux Jardins Suspendus. Un feutre géotextile épais a ainsi été fixé au sol sur une surface de 1830 m², 90 tonnes de paillage minéral ont été étalées sur 1200 m² et le reste de la surface, proche des zones naturelles, a été recouvert de broyat de branches. La conjugaison de ces actions au cours de l'hiver 2013/2014, se révèle positive avec la quasi-disparition constatée de la

Renouée du Japon sur la zone traitée.

Enfin, la formation des agents municipaux n'a pas été omise puisqu'une action de sensibilisation à la biodiversité locale a été mise en place en lien avec l'association CARDERE.

L'objectif de cette dernière est d'acquérir des notions de base sur le concept de biodiversité afin qu'elle soit mieux prise en compte dans les activités professionnelles quotidiennes. Cette opération s'inscrit dans l'axe Sensibiliser du plan biodiversité.

TERRITOIRE DURABLE

Un engagement en faveur de la biodiversité

Les actions sont multiples pour traiter l'ensemble des problématiques liées à la biodiversité et développer des solutions pertinentes dans la durée. Elles nécessitent d'être coordonnées pour globaliser la démarche. C'est dans cette optique que la Ville du Havre a impulsé la création d'un plan biodiversité.

Elaboré en 2012 le plan biodiversité répond à l'objectif fixé par Le Havre de construire une ville durable qui protège les milieux naturels et favorise le développement de la diversité biologique ainsi que son partage avec les populations. La priorité est donnée à la préservation des richesses écologiques du territoire. Le 25 juin 2014 s'est tenu le premier comité de pilotage de ce plan, au cours duquel les associations partenaires ont pu échanger sur l'avancée des actions dont la moitié sur les 25 sont à ce jour réalisées ou en cours de réalisation.

Ainsi concernant l'axe Connaître du plan biodiversité, un inventaire sur les mammifères terrestres et les chiroptères pré-

sents sur le territoire de la ville est en cours, en collaboration avec le Groupe Mammalogique Normand. L'inventaire de la biodiversité de la forêt de Montgeon est, quant à lui, prévu en 2015.

En ce qui concerne l'axe Sensibiliser, des actions sont régulièrement mises en œuvre par la Ville et ses partenaires. Chaque été depuis 2001, l'Eco-Cabane est présente à la plage. Les trois dernières éditions axées sur la découverte de la biodiversité de nos côtes ont accueilli environ 5000 visiteurs. Les Jardins Suspendus offrent également un panel d'activités et de rendez-vous autour du végétal. En 2013, ils ont connu une

hausse de la fréquentation de 9 % avec un total de 117 000 visiteurs.

Par ailleurs, pour diversifier son action de sensibilisation, la Ville a souhaité s'intégrer au réseau des Clubs Connaître et Protéger la Nature (CPN) en favorisant leur implantation sur le territoire. L'objectif de ces clubs est la découverte de la nature et la mise en œuvre d'actions simples en sa faveur. En 2013, avec l'appui du réseau de Haute-Normandie, deux clubs ont vu le jour, le premier au collège Raoul Dufy et le second à l'Institut Médico Pédagogique L'Espérance. D'autres verront le jour en 2015.

ZOOM SUR...

2ÈME JOURNÉE

ÉDUQUER À LA NATURE

EN HAUTE-NORMANDIE

JEUDI 23 JANVIER 2014

LE HAVRE (76)



ÉDUQUER À LA NATURE

La Ville du Havre a accueilli en 2014 le colloque Eduquer à la nature destiné aux professionnels et aux acteurs associatifs haut-normands de l'éducation à l'environnement. Ces journées permettent de faire le point sur les avancées du Plan régional d'actions «Eduquer à la Nature» et de proposer de nouvelles actions. Ce plan a vu le jour grâce aux travaux du Collectif Eduquer à la Nature en Haute-Normandie composé de six associations (l'AREHN, CARDERE, HNNE, le Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Normandie, la LPO, le Réseau des Clubs CPN de Haute-Normandie) ainsi que du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.



Les Jardins Suspendus
labellisés "JARDINS REMARQUABLES"

Les Jardins Suspendus, installés dans le fort de Sainte-Adresse qui surplombe la baie de Seine, viennent d'être labellisés par le Ministère de la Culture «Jardin remarquable». Ce label témoigne de la qualité des Jardins Suspendus d'un point de vue botanique et de l'attention portée à l'accueil du public.



Les ruches
de l'Hôtel de Ville

Conformément aux objectifs de l'axe Favoriser du plan biodiversité, la Ville continue d'implanter des équipements en faveur de la biodiversité : ici, les ruches de l'Hôtel de Ville implantées au printemps 2013

SENSIBILISATION

Été 2013 : le safari urbain

La Ville du Havre a élaboré une exposition en plein air de photographies présentant la richesse de la faune et de la flore locales. Réalisés par 2 photographes animaliers professionnels, les clichés ont été exposés dans les jardins de l'Hôtel de Ville.

Les clichés ont permis de présenter 50 espèces animales et végétales présentes sur le territoire havrais dans leur environnement. Un livret était aussi proposé au plus jeune public afin de le guider à travers l'exposition.

Cette exposition était assortie de 4 ateliers et sorties nature durant l'été pour permettre au public de mieux connaître et respecter la biodiversité locale. Ces 4 rendez-vous ont attiré plus de 90 personnes.



COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

Une ville exemplaire sur la gestion de l'eau

Soucieuse de protéger cette ressource rare, la Ville du Havre a fait de l'eau un axe fort de son Agenda 21 avec Le Havre en bleu. Des solutions innovantes et économes ont ainsi été développées pour répondre à cet objectif.

Deux projets se sont démarqués en 2013 pour faire de cet enjeu fort une réalité : le premier est le changement du procédé de télégestion des compteurs d'eau installés dans les bâtiments municipaux. Le territoire se met en effet à l'heure du télé-relevé via la Communauté d'Agglomération Havraise qui équipe tous les usagers d'un système permettant de consulter à distance les compteurs d'eau et ainsi optimiser les consommations. La Ville bénéficiera également de cette évolution technique et ce, sur l'ensemble des quelque 500 compteurs d'eau des bâtiments municipaux en lieu et place des 330 actuellement télégérés.

Le second projet marquant, mis en service en 2013, est celui des travaux d'alimentation des bassins de l'Hôtel de Ville

par la source souterraine descendant de la ville haute (le Lockhardt), celle-ci alimentant déjà l'arrosage du square Saint Roch. Avant ces travaux d'aménagement, l'alimentation des bassins nécessitait un besoin en eau de 27 000 m³ annuel. En 2013, les consommations d'eau de ces bassins ne représentaient plus que 2500 m³, consommation qui devrait encore baisser en 2014, le système étant désormais rôdé.

En dehors de ces projets, la Ville continue ses réflexions dans l'objectif d'une réduction des consommations : lors de chaque nouvelle opération de construction, la faisabilité de pose de cuves de récupération d'eau pluviale est étudiée. Des études sont également menées

sur la faisabilité de poser ou d'enterrer de nouvelles cuves sur des infrastructures déjà existantes. Les Jardins Suspendus sont l'illustration de cette démarche. Une nouvelle cuve de 90 m³ va être installée à l'automne 2014 afin de compléter les volumes de stockage existants. Le système définitif sera dès lors constitué de 4 cuves représentant un stockage totale de plus de 500 m³, sans compter la douzaine de cuves satellites de 3 m³ chacune. L'ensemble du dispositif devrait permettre une pleine autonomie d'arrosage pour les deux périodes annuelles de cultures des plantes à massif. Des sous-compteurs installés au niveau des remplissages des cuves permettent déjà de surveiller régulièrement l'évolution des consommations.

TERRITOIRE DURABLE

La préservation de sa ressource en eau

La Ville est unie à la mer, à son fleuve et à son estuaire. L'eau est présente partout au Havre, à travers notamment les huit bassins historiques. À son échelle, la Ville du Havre protège cette ressource en eau et en préserve la qualité en cherchant à apporter des réponses concrètes pour favoriser la gestion de l'eau.

La Ville est respectueuse de son environnement et souhaite mettre en valeur sa ressource en eau à travers la réalisation d'opérations d'aménagements dont celle de la reconquête de ses bassins historiques.

L'aménagement de la zone de l'Escaut s'inscrit dans cette volonté d'amélioration de l'environnement existant. Ce projet, qui a pour objectif de lutter contre le développement du carénage sauvage, offre une nouvelle zone technique destinée au carénage et à l'hivernage des

bateaux de plaisance et ce, à proximité directe des Docks Vauban. Son activité générera la production de déchets qui devront être traités, une mini déchetterie a donc également été réalisée sur cette zone technique.

Ce mini centre de tri permet de collecter et séparer les différents déchets. Mais surtout, les eaux usées y sont filtrées et nettoyées à l'aide d'une micro-station d'épuration. Cette station aménagée sur l'aire de carénage permet de prendre en charge et de traiter les eaux des sani-

taires produites sur le site. La technique de traitement utilisée est celle de l'aération prolongée, un procédé d'épuration biologique par boues activées à faible charge.

Dans le cadre d'un autre projet majeur, à l'horizon 2019, l'entrée de ville sera entièrement repensée. Cette rénovation inclura des techniques innovantes pour une gestion exemplaire des eaux pluviales avec, par exemple, l'implantation de roselières pour filtrer les eaux de ruissellement.

ZOOM SUR...



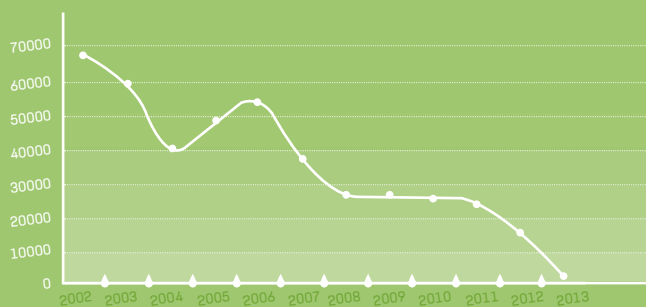
LE PROFIL DE VULNÉRABILITÉ DE LA PLAGE DU HAVRE

En 2013, la Ville a réalisé le profil de vulnérabilité de la qualité d'eau de baignade au Havre. L'eau de baignade du Havre est classée excellente depuis des années, ce qui permet à la Ville d'obtenir le pavillon bleu pour la 19^{ème} fois. L'évolution de la réglementation sur la qualité des eaux de baignade a nécessité la réalisation de ce profil de vulnérabilité qui consiste à identifier les sources de pollutions (bactériennes) susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'eau. Il doit comporter un plan de gestion pour assurer la protection sanitaire de la population et pour proposer des mesures visant à supprimer les sources de pollution détectées.



Dans le cadre de son plan biodiversité, la Ville a réalisé une reconnaissance des espèces des bassins centraux.

Consommation d'eau en m³ - Jardin de l'Hôtel de Ville (2002-2013)



Économies d'eau réalisées sur les bassins de l'Hôtel de Ville grâce à la source Lockhardt

SENSIBILISATION

Les enfants havrais sensibilisés à la thématique de l'eau avec le projet "Eau Réseau" :

28 classes havraises ont bénéficié d'un accompagnement sur la thématique de l'eau

24 dossiers « classes d'eau » déposés auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

13 dossiers ont obtenu un financement de 600€

Le territoire havrais est celui qui bénéficie de l'aide financière la plus importante dans ce domaine.





LE BIEN-ÊTRE DE CHACUN

Construire une ville durable qui s'appuie sur une collectivité soucieuse de ses agents.

Construire une ville durable qui accompagne les générations futures en créant un environnement propice à l'épanouissement et au développement de la citoyenneté.

Construire une ville durable qui fait éclore les élans créatifs et où doivent résonner toutes les formes de l'intelligence et de la sensibilité.

COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

La participation des agents

Au-delà de son dispositif de communication interne, la Ville du Havre propose à ses agents une multitude d'occasions de découvrir l'autre, son métier, ses passions.

Plusieurs temps forts ont ainsi été proposés aux agents en 2013 tels que la participation à des avant-premières ou visites réservées aux agents. Ce fût le cas de la soirée proposée la veille de l'ouverture du village de la transat à laquelle ont participé 600 agents et leur famille. Côté visites, les agents ont pu découvrir en 2013 des expositions phares de la Ville : Pompidou mobile, Pissaro et Antarctique.

Des tirages au sort sont également proposés pour gagner des places de concert ou des matchs. 8 concerts et 5 matchs ont ainsi été ouverts gratuitement à une cinquantaine d'agents municipaux pour leur permettre de profiter de ces événements.

Enfin, des ateliers pris en charge par des agents motivés et soutenus par la Ville permettent à de nombreux agents

de se retrouver sur le temps du midi pour partager leur passion : chorale des municipaux (50 agents), scrapbooking (12 agents), voile (2 équipages), lecture (12 agents). Autant de possibilités proposées dans le cadre de la collectivité pour favoriser l'épanouissement de tous.

TERRITOIRE DURABLE

Une priorité : la famille

L'épanouissement de tous passe en particulier par la mise en œuvre d'une politique permettant à chacun de s'exprimer selon ses intérêts avec une cible prioritaire : l'enfant et sa famille.

La famille est depuis toujours une priorité de la Ville en tant qu'acteur essentiel dans l'épanouissement de chacun. La Ville propose donc à la fois des temps comme le carrefour des parents qui lors des 100 rencontres organisées en 2013 a accueilli près de 321 participants différents et des activités à vocation familiale. Sport en famille par exemple participe pleinement à cette politique ; entre 160 et 218 personnes différentes ont ainsi pu bénéficier des formations aux rollers délivrées le samedi matin dans deux cours d'écoles havraises. Le printemps des familles dont c'était la 3ème édition, conjugué à la fois ces temps d'échanges et d'activités partagées.

En dehors du cadre strictement familial, l'enfance et la jeunesse bénéficient aussi de toutes les attentions pour permettre à tous de s'ouvrir au monde : du sport bien sûr grâce à *Découvrez le sport* ou *Sport en pied d'immeubles* qui a permis à 1838 jeunes de s'investir au plus près de chez eux. L'épanouissement se fait aussi par la lecture, avec la mise en œuvre des nombreuses actions du plan lecture qui a pour vocation de la faire aimer et de la partager avec le plus grand nombre (les bibliothèques ont ainsi accueilli 27 824 enfants dans le cadre de l'accueil scolaire). Enfin, de multiples accompagnements pédagogiques proposés aux écoles, dont le passeport en-

vironnement, permettent d'appréhender le développement durable.

Les idées de la Ville ne s'arrêtent pas là puisqu'elle continue de développer des propositions pour s'ouvrir à de nouveaux modes de culture et d'expression. Environ 12 000 Livres Nomades circulent à présent dans la ville et 3 relais lecture supplémentaires ont été créés. Le Tetris et le Sonic, ouverts en septembre 2013, complètent la palette musicale proposée par la Ville tant pour les spectateurs que pour les musiciens.

ZOOM SUR...



MUSÉE POMPIDOU MOBILE

À Caucriauville, près de 30 000 visiteurs ont pu découvrir l'art contemporain. Pour la première fois, hors du centre-ville proprement dit, en accès libre et gratuit, le dispositif au Havre a été pensé pour accueillir tous les publics en particulier ceux éloignés des musées. Choix a également été fait de sensibiliser la jeunesse du Havre : dans la journée, priorité était donnée aux visites des scolaires pour qui des parcours spécifiques et adaptés étaient programmés.

Lire au Havre en 2013

La lecture au plus près de chacun

3 relais lecture
supplémentaires
soit 7 en tout

12 000 livres nomades à disposition

1 livre / 1 lecteur :

4 Rendez-vous / 1 650 participants

Lire à l'air libre : 2 140 participants



SENSIBILISATION

Le passeport Environnement

Le passeport Environnement est un élément clé de la politique active d'éducation au développement durable de la Ville du Havre auprès des élèves de ses écoles. S'adressant aux élèves de CM1 et CM2, il permet à chacun d'eux, avant leur entrée au collège, de disposer d'un bagage commun de connaissances sur les grandes thématiques (nature, déplacement, énergie, eau, consommation responsable) et de maîtriser les notions de base pour faire d'eux des éco-citoyens.

Juin 2013 a vu la fin d'un cycle puisque en deux ans et demi la quasi-totalité des classes de cycle 3 avait pu être sensibilisée. C'est ainsi 3 565 élèves d'une classe d'âge qui ont obtenu leur passeport. Au cours de l'année scolaire 2013-2014, 945 élèves l'ont obtenu.



COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

Le bien-être au travail

La Ville du Havre favorise le bien-être au travail en mettant en place des actions de prévention destinées aux agents afin d'améliorer leurs conditions de travail. Elle développe également une politique ambitieuse en faveur du handicap.

A travers la signature d'une convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), la collectivité a affirmé sa volonté de favoriser le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap. La Ville du Havre leur a ainsi proposé de nombreux dispositifs pour leur permettre de continuer à exercer leur activité professionnelle dans des conditions de travail optimales : financement d'aides techniques, aménage-

ment de postes de travail, possibilité de bénéficier de l'aide d'un auxiliaire de vie.

Pour tous ses agents, la Ville met en place des solutions techniques répondant aux difficultés rencontrées dans l'exercice quotidien de leurs missions. En 2013, ces actions ont permis l'acquisition d'une raboteuse 4 faces pour limiter les manutentions à la menuiserie, l'expérimentation d'un modèle de triporteur à propulsion électrique pour

la propreté en ville, la transformation de l'accueil du Théâtre de l'Hôtel de Ville ou encore la mise en place d'un prototype de rampe dans une piscine pour faciliter la sortie des aquabikes.

Par ailleurs, afin de limiter les risques d'accidents de travail, des échauffements musculaires ont été mis en place pour les agents de la Direction des Espaces verts.

TERRITOIRE DURABLE

Le bien-être dans la ville

La Ville s'investit également dans le cadre de ses compétences en faveur de la santé et de l'accessibilité de tous.

En 2013, « Le cercle des aidants » a vu le jour afin de proposer aux familles touchées par la maladie de trouver un lieu pour exprimer leurs difficultés quotidiennes. A l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, ce nouveau dispositif favorisera la diffusion d'informations et proposera un soutien en favorisant les liens avec des personnes vivant ou ayant vécu des situations similaires.

« Le cercle des aidants » a lieu tous les troisièmes mardis du mois sur des thématiques différentes.

La Ville du Havre a également ouvert deux Points Accueil Prévention Santé

(PAPS), le premier financé avec l'aide du Fonds Social Européen (FSE), dans les quartiers sud, et le second dans le centre ancien. Ces espaces d'information et d'orientation sur la santé sont gratuits et ouverts à tous. Leur rôle est d'orienter et d'accompagner les habitants dans leur parcours de soin. Le PAPS organise également des actions de promotion de la santé sur des thématiques telles que les addictions, la santé mentale, la lutte contre le cancer et la vaccination.

La Ville poursuit ses efforts pour rendre l'espace public accessible aux personnes à mobilité réduite. En 2013, la

rénovation des trottoirs rue Jules Vallès, les traversées piétonnes réaménagées rue Edouard Vaillant, boulevard François I^{er}, rue Jules Lecesne et quai George V, ainsi que le réaménagement des portes d'accès au square Saint Roch sont autant d'actions illustrant cet effort. La Ville a également réalisé 27 nouveaux emplacements de stationnement réservés aux Personnes à Mobilité Réduites et 21 traversées piétonnes sonorisées incluant la pose de 46 répéteurs de feux piétons portant le nombre de carrefours équipés à 121 sur les 157 de la Ville.

ZOOM SUR...

LE POLLINARIUM SENTINELLE®

OUVERT AUX JARDINS SUSPENDUS

Aménagé vers l'entrée nord des Jardins Suspendus, le tout nouveau pollinarium permettra de suivre quotidiennement les émissions de pollens et de privilégier les traitements préventifs pour les personnes allergiques. Au cœur de ce nouveau jardin ont été plantées des plantes locales à fort pouvoir allergisant, soit 7 graminées, 8 arbres (bouleau, chêne, frêne, noisetier...) et 4 herbacées.



Le forum associatif et ludique du handicap.

Zoom chiffré

7,4% d'emploi
de personnes bénéficiaires
de l'obligation d'emploi.

Recrutement de **6 agents**
porteurs d'un handicap.

3 apprentis et plusieurs stagiaires en
situation de handicap ont été accueillis.

11 aides techniques individuelles
dont **94 aménagements** de postes.

13 agents ont bénéficié de l'intervention
d'une auxiliaire de vie professionnelle.

SENSIBILISATION

Les mercredis de la prévention

Le service Prévention et Conditions du Travail a mis en place des demi-journées d'information à destination de l'ensemble des agents de la collectivité, intitulées les mercredis de la prévention. Deux réunions mensuelles d'une heure trente chacune sont proposées sur les thématiques suivantes : les risques chimiques, l'audition, les outils de la prévention (registre hygiène et sécurité, registre incendie, la déclaration AT, le document unique), l'installation au poste de travail, le plan de prévention. Les objectifs de ces mercredis de la prévention sont d'accompagner les directions dans la connaissance de la réglementation et sa mise en œuvre et de dynamiser le réseau prévention en direction des agents, des responsables et des assistants prévention.



UNE VILLE POUR TOUS

Construire une ville durable qui fortifie sans cesse les liens entre les territoires et entre les populations, en encourageant la participation des habitants à la vie de la cité et des agents à la vie de la Ville.

Construire une ville durable qui promeut la diversité et s'engage en faveur de l'égalité des chances pour permettre à tous d'accéder aux apprentissages et à l'emploi.

COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

L'implication de la Ville et de ses agents

La Ville persévère pour renforcer la cohésion et le partage dans son fonctionnement interne en proposant de nouveaux dispositifs.

En 2012, la formule du magazine interne a été modifiée et mettait en avant la connaissance des métiers de la collectivité, avec chaque mois la présentation d'un métier. En 2013, poursuivant cette volonté de valoriser les compétences municipales, la communication interne a lancé le dispositif « Vis mon job » qui permet à un agent d'exercer le métier d'un collègue pendant une journée en collaboration avec ce dernier.

La course « L'Amazone » est, quant à elle, une illustration de l'engagement citoyen des agents. Cette course à pied, réservée aux femmes, a lieu annuelle-

ment et est organisée en faveur de la lutte contre le cancer du sein. En juin 2013, 183 femmes agents de la Ville ont couru ou marché sur 6 km pour soutenir cette cause. Grâce à cette belle mobilisation, la Ville du Havre a été l'employeur le plus représenté.

Au-delà des actions mises en œuvre pour et par les agents, la Ville encourage la citoyenneté. En 2013, elle a accueilli 14 jeunes en service civique sur des missions de 6 et 12 mois. Différents services de la Ville ont reçu ces jeunes leur permettant d'exercer des missions aussi diverses que : médiateur lecture,

accompagnateur sportif, ambassadeur Pompidou mobile, ambassadeur de la concertation, aide à la redynamisation des bibliothèques scolaires, aide à la mise en place d'un réseau associatif ou encore dans un rôle d'aide à l'analyse du patrimoine reconstruit.

Les services eux-même cherchent le plus possible dans leurs activités à proposer des liens entre les acteurs de la société en particulier l'intergénérationnel, la crèche Demidoff est ainsi la 11ème structure petite enfance municipale à accueillir une bénévole retraitée.

TERRITOIRE DURABLE

Une ambition : mieux vivre ensemble

La Ville du Havre mène des actions permettant de favoriser le dialogue et les rencontres entre les habitants. Ainsi l'opportunité est offerte à tous de partager ensemble des moments de vie qui créent la cohésion d'un quartier, d'une ville.

C'est dans cet esprit que la Ville du Havre s'implique depuis 2010 dans la création d'éco-jardins participatifs ayant la vocation de rassembler divers groupes d'habitants des quartiers où ils sont implantés. En 2013, la création d'un réseau a permis de transférer les connaissances, notamment environnementales, d'un site à l'autre tout en créant un maillage entre les quartiers.

La mise en place de « Domicilivres » en janvier 2013 s'inscrit également dans cette volonté de renforcement de la co-

hésion sociale. Ce service de portage de livres, d'albums de musique, de vidéos à domicile est proposé aux personnes âgées, immobilisées ou qui ont des difficultés à se déplacer. Trois agents sont chargés de la mission « Domicilivres », ils sont rattachés au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans le cadre du dispositif « service civique » mis en place par l'État.

Enfin, le festival *Le goût des autres* est un lieu de partage et d'échange autour de la culture. 2013 en signait la 2^{ème} édi-

tion articulée autour de la figure d'Aimé Césaire et des littératures de la négritude. 8 000 visiteurs ont participé aux quatre journées du festival sur le thème « De 1914 à 2014, la guerre et les littératures de la réconciliation ». Près de cinquante rendez-vous étaient proposés au public en présence d'une centaine d'artiste portant cette thématique. Différents formats artistiques sont au programme : spectacles jeune public, rencontres, grands débats, projections cinématographiques, performances sonores, plastiques ou théâtrales.

ZOOM SUR...



LE NOUVEL ÉCO-JARDIN DES CHAMPS-BARETS

L'éco-jardin des Champs-Barets est le 2^{ème} mis en place par la Ville après celui de Bléville. Un groupe d'habitants a collaboré à sa création en lien avec la Salle d'Animation Municipale. Des ateliers de jardinage sont animés régulièrement par l'association Cardere. Ils sont ouverts à tous les habitants du quartier. Des temps de partage et d'apprentissage sont également mis en place pour les enfants du centre de loisirs.



CAFÉ DES ASSOS

8 cafés organisés en 2013

Deuxième édition des rencontres bénévoles
auxquelles 198 associations ont participé



Talents des Havrais témoignent de leur réussite Havrais



Des havrais témoignent
de leur réussite

SENSIBILISATION

Le LH Forum des enfants

11 écoles de CE2, CM1 et CM2 de la Ville du Havre et de l'Agglomération Havraise ont participé à l'édition 2013 du LH Forum où les élèves ont été sensibilisés au thème de l'économie positive et du développement durable à travers différents ateliers et des rencontres avec des experts. Différents thèmes ont été abordés comme, par exemple, la déforestation, avec la diffusion du film *Il était une forêt* de Luc Jacquet et le réchauffement climatique avec la participation de Jean-Louis Etienne.



COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

Des actions en faveur de l'apprentissage

La politique ressources humaines de la Ville du Havre œuvre également à la réussite de tous tant en faveur de ses agents via le dispositif de formation qu'en faveur de l'intégration au monde du travail des jeunes et des plus défavorisés.

Le nombre d'agents partis en formation a ainsi augmenté de 2,5% entre 2012 et 2013. 74% des agents de la collectivité sont formés à hauteur, en moyenne, de 5 jours de formation par agent formé. Le développement de « l'école interne » contribue à ces très bons résultats avec plus de 80 agents qui dispensent aujourd'hui des formations en interne auprès de leurs collègues.

Elle participe également à la création de premières expériences pour de nombreux jeunes : 29 apprentis étaient ainsi présents à la Ville du Havre au 31 décembre 2013 et sur les 14 qui se sont présentés à l'examen, 12 ont été reçus.

Enfin, elle favorise l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi. Elle inclut ainsi des clauses d'insertion sociale

dans un grand nombre de ses marchés publics. En 2013, 134 personnes ont bénéficié de cette clause soit 63 017 heures d'insertion sur 25 chantiers. Par ailleurs, 218 contrats aidés ont été accueillis à la Ville du Havre dont 194 CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi).

TERRITOIRE DURABLE

Pour la réussite de la jeunesse

Du plus jeune âge à l'intégration professionnelle, la Ville du Havre aide les jeunes dans leurs parcours afin de donner à chacun une chance de s'épanouir et de préparer l'avenir.

En premier lieu, l'apprentissage est une priorité de la Ville depuis de nombreuses années. Les dispositifs de réussite éducative (450 élèves), coup de pouce clé (30 élèves) et parrains lecteurs (15 élèves suivis par un retraité bénévole) ont été renouvelés. De plus, la Ville continue d'innover pour offrir à chaque enfant les meilleures chances de réussite scolaire.

C'est ainsi qu'a vu le jour en 2013 le dispositif *PARLER bambin* et le projet de lecture citoyenne. Cette dernière action repose sur des ateliers de compréhension de texte et sur un logiciel « la machine à lire » permettant d'aller vers une lecture de plus en plus longue. Dispositif

expérimental testé en 2013, il sera évalué en 2015.

Le soutien à l'insertion professionnelle est également un axe privilégié. Il s'agit d'abord de favoriser la rencontre avec les employeurs à travers l'organisation de moments privilégiés : le job dating ou nouveauté 2013, le job phoning qui vise à lever les freins liés aux discriminations. Au total, plus de 200 candidats, préalablement coachés ont pu rencontrer une trentaine d'entreprises. Il s'agit également de les mettre dans les meilleures conditions pour que cette rencontre soit fructueuse. Les actions de coaching ou d'accompagnement personnalisé se poursuivent donc.

Enfin, la Ville a développé un dispositif de formation courtes et habilitantes telles que N1, ATEX, CACES mais également le financement de protections individuelles, d'équipements professionnels, de prestations individuelles de techniques de recherche d'emploi ou d'amélioration de l'image de soi. Cela a pour vocation de favoriser l'accès immédiat à l'emploi en levant un frein identifié ou identifiable lors des phases de recrutement. En 2013, 190 formations ont été financées.

ZOOM SUR...



PARLER BAMBIN

UN DISPOSITIF DESTINÉ À LA PETITE ENFANCE

Le constat est sans appel : plus l'enfant arrive à l'école avec un langage riche et élaboré, plus ses chances de réussite scolaire sont grandes. Destiné à favoriser le développement des compétences langagières du jeune enfant, le programme PARLER bambin (Parler, Apprendre, Réfléchir, Lire, Ensemble pour Réussir) est une boîte à outils qui favorise la discussion, le partage et l'échange avec l'enfant afin de stimuler son langage. Il s'appuie sur des méthodes à exploiter au quotidien, une sensibilisation des parents, et des ateliers langage. 79 agents de 5 structures Petite enfance et 2 centres de loisirs (Massillon-Desmalières et Le Parvis) des quartiers Sud et centre ancien ont été formés au programme pour engager ces nouvelles conversations avec les jeunes dans les crèches, halte-garderies, centres de loisirs, maternelles et relais lecture.

Des dispositifs d'accompagnement à l'emploi

210 jeunes âgés de 16 à 25 ans parrainés dans le cadre de l'action « Parrainage : passerelle pour l'emploi et l'égalité ».

46 des 100 jeunes entrés dans le dispositif partenarial ADECCO ont accédé à un emploi ou une formation.

57 des 81 personnes accompagnées par les prestataires RECIFE et EMERGENCE ont accédé à un emploi ou à une formation.



SENSIBILISATION

Forum Emploi Handicap

Jeudi 21 novembre 2013 a eu lieu le Forum Emploi Handicap dans les grands salons de l'Hôtel de Ville du Havre. Le thème de la journée : « Mieux se connaître pour travailler ensemble ».

Deux temps forts pour cette première journée :

- Un stand d'information et de sensibilisation
- Un Café de l'Emploi spécial Semaine pour l'emploi des personnes handicapées





CONSOMMER RESPONSABLE

Construire une ville durable qui participe à l'évolution des modes de production et de consommation en encourageant l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et humains au cœur des stratégies et des pratiques des acteurs du territoire.

Construire une ville durable qui accueille les mobilisations et soutient les initiatives en faveur d'autres économies.

COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

Le Havre, une éco-collectivité

Tendre également vers l'exemplarité dans ses modes de consommation et de production, tel est l'objectif de la Ville du Havre qui agit, à travers de nombreuses actions, en faveur d'un changement de comportements de ses agents et de ses parties prenantes.

Depuis 2010, la Ville du Havre s'est engagée dans une réflexion à l'échelle de l'ensemble de ses services visant à réduire et optimiser la production de déchets. Le travail des 27 correspondants déchets a ainsi permis de réduire le volume des rebuts produits par la collectivité et de diminuer ainsi le coût de la redevance spéciale versée à la CODAH de -31% par rapport à 2012. En 2013, l'accent a été mis sur le rappel des consignes de tri dans les bureaux.

Dès 2006, le 1^{er} programme Agenda 21 intégrait une fiche action portant sur la déclinaison des « principes d'éco-

responsabilité dans les achats ». S'en est suivie une démarche progressive d'intégration au fonctionnement des services avec de nombreux marchés intégrant des critères environnementaux.

En 2013, la Ville du Havre a rejoint le réseau RAN-COPER, réseau régional sur les achats responsables et participe au comité de pilotage de ce dernier.

Toujours au cours de l'année 2013, dans le cadre de son plan bio et local, la Ville du Havre a attribué un à l'association de producteurs seinomarins « Les Défis Ruraux » pour la fourniture de fruits

et légumes durables issus de circuits courts de production.

Un dispositif de formation-conseil, encadré par un cuisinier formateur, a été mis en place de septembre à décembre 2013 avec la crèche Bouquet de soleils et la résidence pour personnes âgées Montgeon afin d'expérimenter des recettes permettant d'introduire ces produits tout en limitant les surcoûts. Enfin, la Ville inscrit de plus en plus ses services dans des démarches reconnues éco-responsables. Ainsi en 2013, la zone de transit des déchets a été certifiée Iso 14001.

TERRITOIRE DURABLE

Le Havre, un territoire à la recherche de solutions innovantes

Concernant la dynamique de développement local, la Ville du Havre a, dès le début, lié attractivité du territoire, développement économique et réponse aux grands enjeux environnementaux avec pour objectif la mise en œuvre de solutions innovantes.

Le 2^{ème} programme de l'Agenda 21 affichait ainsi l'objectif de réalisation d'une chaire industrielle consacrée au captage, transport et stockage de CO₂, première en France sur ce sujet. Les universités, les industriels locaux et les collectivités (Ville et Agglomération) ont accepté de financer et de travailler ensemble autour d'un projet innovant. Cette chaire a donné lieu cette année à l'expérimentation d'un pilote de captage, fondé sur l'absorption du CO₂ par une substance basique à la centrale thermique EDF. Cela représente un investissement de 22 millions d'euros. La première tonne de CO₂ a été captée au 1^{er} juillet 2014.

De son côté, le projet d'éolien en mer poursuit son avancée sur le territoire

havrais avec plusieurs activités programmées sur la zone portuaire du Havre. Les déclinaisons multiples passent par la réalisation de deux plateformes consacrées, l'une à la production industrielle et à la logistique et l'autre au pôle de sous-traitance. Enfin, il est également prévu un site de production d'éléments de mât, et une plateforme pour le consortium EDF Energies Nouvelles. La Ville s'est, en 2013, contractuellement et financièrement engagée (2 Millions d'euros) auprès de l'Etat, du GPMH, de la région, de la CCIH et de la Codah pour favoriser cette implantation.

D'une nouvelle industrie à une nouvelle économie, il n'y a qu'un pas. Le Havre continue de soutenir le Mouvement pour une Economie Positive au côté du

Groupe PlaNet Finance. La 2^{ème} édition du LH Forum, le rendez-vous consacré à ce mouvement, s'est tenue au Havre en septembre 2013 avec 4000 participants (1200 en 2012) et 250 intervenants partageant une vision plus altruiste de l'économie.

Cet altruisme se matérialise aussi via le mécénat. L'année passée a été l'occasion pour la Ville d'innover en la matière en vue de la restauration des deux statues qui ornent la façade Art-Déco de la piscine du Cours de la République entre 1936 et 1942. Parallèlement au mécénat de la Fondation Total et par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, une souscription publique a permis aux particuliers et aux entreprises de participer à ce projet.

ZOOM SUR...

Projet pilote de compostage à l'école une valorisation estimée à 9 tonnes de déchets par an

Afin de valoriser les déchets fermentés de la restauration scolaire, un pavillon a été implanté à proximité du restaurant collectif du site de l'école Pauline Kergomard au Mont-Gaillard. Cette fabrication a été réalisée par la Communauté d'Agglomération Havraise avec l'entreprise d'insertion havraise Bâti'toit afin de l'adapter au mieux aux pratiques des agents des écoles impliquées dans le projet

Composter c'est bien,
mais pour quelle utilité ?



Transat Jacques Vabres 2013

L'édition 2013 de la Transat Jacques Vabres est le reflet de l'engagement de la Ville dans la démarche éco-manifestation, en faisant de celle-ci le premier éco-événement nautique de grande ampleur à limiter son empreinte environnementale et à compenser ses émissions carbone résiduelles.



Le colloque national éolien s'est tenu au Havre en 2013

L'objectif de ce colloque était de présenter les atouts de la filière à travers ses défis : environnementaux, citoyens, énergétiques, économiques et industriels par rapport aux objectifs de la France.

- Présence de plus de 600 professionnels français
- Plus de 50 intervenants industriels et institutionnels

SENSIBILISATION

Séminaire des correspondants Déchets 2013, brainstorming autour du réemploi et de la réutilisation

Le plan déchets mené par la Ville du Havre a pour objectif de réduire les déchets municipaux de 7% d'ici 2014, c'est dans ce cadre que le réseau des correspondants se réunit une fois par an. La thématique pour 2013 était le réemploi et la réutilisation. Le groupe a pu visiter Ecopôle, le nouvel espace pédagogique créé et animé par la Communauté d'Agglomération Havraise au centre de recyclage des quartiers sud. Cette visite avait pour but d'illustrer les gestes qui permettent de réduire nos déchets au quotidien. Cette journée a abouti à la nécessité de développer un outil facilitant la mise en place d'une économie circulaire interne à la mairie.











TARA OCEANS POLAR CIRCLE
www.taraexpeditions.org



Crédits photos :
Laurent Lachèvre
Laurent Bréard
Philippe Bréard
Erik Levilly
Sébastien Nardot - fotolia.com
Monkey Business - fotolia.com
Areva Multibrid - Jan Oelker
Dmitry Vereshchagin - fotolia.com

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2014
Direction de la communication Ville du Havre
Conception graphique : Ronan Le Duff

